



Master 1 Science politique

Responsable pédagogique : Annie Collovald
collovald.annie@parisnanterre.fr
Reçoit sur rendez-vous

Le Master 1 : le site Internet

<http://sciencepolitique.parisnanterre.fr/>

Le Master propose, en première année, une formation approfondie en science politique, à la fois diversifiée et spécialisée.

Il vise, dans son socle commun, à renforcer les connaissances des étudiant.e.s à travers des cours et des travaux dirigés généralistes (Sociologie européenne et internationale, Démocratie et représentation, Histoire sociale des idéologies, construction des problèmes publics, sociologie des mobilisations, genre et politique...) ou à travers des cours plus spécifiques à leur parcours vers la deuxième année de Master (La culture dans les politiques publiques, Les enjeux de la sécurité en Europe, Mondialisation : enjeux et

conflits, Legislatives Studies, l'explication scientifique).

Il ouvre la voie à une professionnalisation, non seulement vers les divers métiers de la pratique politique (dans les partis politiques, dans les institutions parlementaires, dans les collectivités territoriales, dans les groupes de pression, etc.), mais aussi dans les divers métiers de l'analyse politique, dans le monde académique (enseignement et recherche universitaire) ou en dehors (expertise, journalisme, communication, etc.).



Les 5 parcours

Le Master s'organise, en première année (Master 1), suivant cinq parcours distincts qui préparent à ceux de deuxième année (Master 2) :

Métiers de l'International : Coopération et ONG- MICO
(Karen Akoka)

Travail politique et parlementaire - TPP (Christophe Le Digol)

Gestion des collectivités territoriales – GCT (Eric Phélippeau)

Management du risque/Risques, sécurités, Conflits - RISC
(Anna Colin-Lebedev)

Sociologie politique et sociologie politique de l'international –
SP-SPI (voie recherche Antonin Cohen, Annie Collovald)

Parcours avec STAGE

—

A Démarches administratives et pédagogiques

B Rédaction du rapport de stage et du mémoire de recherche



A. Démarches administratives et pédagogiques

Le stage doit avoir une durée minimum de 30 jours

En tout premier lieu, **il convient d'informer A. Collovald de la nature du stage** (organisme d'accueil, missions envisagées, date de début et de fin, etc.) par un e-mail préalable à toutes démarches. Celle-ci doit donner son accord.

Pour obtenir une convention de stage les étudiant.e.s sont ensuite invité.e.s à prendre contact avec **Mme Isabelle Jorré (bâtiment F, bureau 234)**.

Une nouvelle procédure de dématérialisation a été créée.

Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle déploie une nouvelle application de gestion des conventions de stage : PSTAGE.

PSTAGE est une application ESUP

certifiée AMUE, développée par et pour un réseau de plus de 80 universités et 11 universités numériques régionales.

PSTAGE comprend des fonctionnalités nouvelles permettant notamment la gestion à distance des stages : L'étudiant n'a plus besoin de se présenter au bureau des stages pour l'impression de sa convention ou d'un avenant mais télécharge sa convention de stage ou l'avenant.

L'étudiant peut également transmettre la convention et /ou l'avenant signés par courrier postal, par mail (dématérialisation) ou la déposer directement au bureau des stages.

Démarches administratives et pédagogiques

Le stage doit avoir un « lien effectif avec les objectifs de formation et les compétences recherchées ».

Informez le responsable pédagogique de la nature du stage (organisme d'accueil, missions envisagées, date de début et de fin, etc.) par un e-mail préalable à toutes démarches :

collovald.annie@parisnanterre.fr

Démarches dématérialisées_

- Avant de saisir votre convention :
- Les étudiants doivent retourner le document aide à la saisie en ligne complété à ijorre@parisnanterre.fr afin que d'obtenir un enseignant référent
- Le document est disponible sur le lien suivant
- <https://ufr-dsp.parisnanterre.fr/document-aide-a-la-saisie-document-2021-2022-627395.kjsp?RH=1468420939259>

Démarches administratives et pédagogiques

—
Une fois obtenue, envoyez par mail la convention à Mme Jorré pour signature.

ATTENTION : Toutes les conventions de stage sont signées par la responsable pédagogique du Master 1 (Annie Collovald). **MAIS**, la responsable pédagogique n'est pas le directeur ou directrice (tutrice) du rapport de stage.

Prendre contact impérativement avec un.e enseignant.e du Master pour la supervision et la direction du rapport de stage.

Démarches administratives et pédagogiques

—

Enseignant.e.s susceptible.s de diriger le rapport de stage :

- Enseignant.e.s du Master 1
- Enseignant.e.s. du parcours spécifique de Master 2
- Les chargé-e-s de cours ou de TDs ne peuvent pas encadrer un stage (ou un mémoire de recherche).

Concernant le master 1 recherche SP-SPI

- Le master recherche SP-SPI requiert pour être validé un mémoire de recherche (fondé sur une enquête empirique) d'une quarantaine de pages.
- L'étudiant-e doit prendre contact avec un-e EC du Master pour définir un sujet puis un objet de recherche et circonscrire les méthodes d'investigation à employer et le matériel empirique à recueillir.
- Un bon mémoire suppose également une recherche bibliographique sur le thème traité par rapport à laquelle l'étudiant-e se situera.

Principales dates

- Dépôt du sujet de mémoire avec un texte de présentation de 4 à 5 pages signé par l'encadrant-
e : **15 novembre**
- Les conventions de stage : **fin février**
- Remise des rapports de stage et mémoires de recherche 1^{ère} session : **3 mai**
- Remise des rapports de stage et mémoires de recherche 2^{nde} session : **14 juin**

B. Rédaction du rapport de stage

—

Qu'est-ce qu'un rapport de stage ?

Le rapport de stage doit faire au minimum 40 pages et contient trois parties :

- Présentation de l'organisme (institution, organisation, association, entreprise, etc.)
- Missions et tâches effectuées durant le stage
- Réflexion théorique à partir de cette expérience (à discuter avec votre encadrant-e)

Rédaction du rapport de stage



Comment est évalué un rapport de stage ?

- Pertinence du stage par rapport à la formation
- Qualité de la rédaction, grammaire, orthographe
- Appareil critique, bibliographie, notes
- Description de l'organisme
- Description des missions
- Réflexion scientifique
- Références bibliographiques
- Regard personnel et analyse réflexive

Mémoire de recherche

- Prenez dès à présent contact avec un-e enseignant-e du Master pour essayer de formaliser la question que vous allez traiter à partir du sujet qui vous intéresse.
- Il faut que début novembre vous sachiez sur quoi vous allez travailler (question, matériel empirique).
- Le mémoire doit faire au minimum 40 pages, comporter une bibliographie et des annexes montrant le matériel empirique exploité.
- Le plan est à discuter avec votre encadrant-e.